

## ► Être à votre écoute, un choix, une volonté

*Les réunions de quartier sont toujours l'expression privilégiée de la démocratie participative. Ce fut l'occasion pour le Maire, accompagné de ses adjoints et principaux responsables de services, de rencontrer les riverains, quartier après quartier. Expositions, brochures apportaient masse d'informations complémentaires.*

### ► Quartier du Vieux Montrouge

*Après le traditionnel bilan de l'année effectué par le Maire, un échange portant sur les réalisations et les projets les plus marquants du secteur s'est ensuite engagé.*

#### Poursuite du programme d'assainissement

La réhabilitation des ouvrages d'assainissement est peu visible et peu spectaculaire... seules les tranchées se voient ! Pourtant, elle est indispensable. L'avantage est qu'elle donne généralement lieu, ensuite, à une réfection complète sinon partielle de la voirie, des zones de stationnement et même de l'éclairage. "Étendu sur toute la Ville, ce programme, fort utile, est évalué à 1,7 millions d'euros cette année". Les travaux d'assainissement sont terminés rues Blanche, Myrtille Beer, d'Estienne d'Orves et Villa Leblanc.

Le Département a quant à lui achevé la réhabilitation d'ouvrages similaires avenue Léon Gambetta. Les trottoirs entre l'avenue Henri Ginoux et la N20 et le câblage d'éclairage ont ainsi été refaits. ■

#### Piétons : une ville plus sûre

Il est question d'installer un feu tricolore sur la N20 à hauteur de la rue d'Estienne d'Orves afin de "casser la vitesse" des véhicules et plus particulièrement des motos.

Le Maire a annoncé que la N20 serait refaite dans le cadre du projet du "comité d'axe" chargé d'améliorer la sécurité et l'aménagement de ce qui ressemble à "une autoroute urbaine". La nationale deviendra départementale lorsque sera mis en application l'Acte II de la Loi de décentralisation... Des automobilistes continuent à envahir les trottoirs à l'angle de la rue Louis Rolland et de l'avenue de la République. La Municipalité examinera la situation quitte à ajouter des poteaux anti-stationnement si nécessaire ou à les resserrer.

La Ville et le Conseil Général étudient la

possibilité d'autoriser le stationnement des deux côtés de l'avenue Henri Ginoux, tout au moins dans les parties les plus larges de la voie.

Les automobilistes ne voient pas toujours les horodateurs lorsqu'ils manœuvrent pour se garer. Ce problème de visibilité, responsable de bris de glace, dans la rue Edgar Quinet est à étudier attentivement.

Un passage piétons surélevé a été placé rue Amaury Duval avant le carrefour avec la rue Gabriel Péri. Il est d'autant plus nécessaire qu'il existe maintenant une école maternelle à deux pas. Des bornes en fonte anti-stationnement ont été posées courant mars rue Gabriel Péri entre l'avenue de la République et la rue Edmond Champeaud ainsi qu'avenue Henri Ginoux, dès son entrée jusqu'à la rue Gabriel Péri.

Il avait été demandé lors de la réunion 2003 un marquage au sol pour sécuriser la traversée piétonne au niveau du monument aux morts, la DDE s'en est chargée. ■

#### Bâtiments publics : l'été toujours propice aux travaux

La Ville a créé une école maternelle provisoire rue Amaury Duval d'une capacité d'accueil de cinq classes, d'une cuisine, d'un espace restauration en liaison froide, d'un espace dédié au centre de loisirs et de dortoirs. Une double porte plus sécurisante et plus pratique a été demandée à juste titre ; elle facilite également l'entrée des parents venant chercher leur progéniture en soirée.

Des travaux de réfection de la toiture de l'école primaire Raymond Queneau ont été effectués durant l'été.

L'étude concernant la création d'un "Pôle Santé-Social" dans le cadre de la restructuration du Centre Municipal de Santé se poursuit (lire en page 10). ■



## L'embellissement comme leitmotiv !

Quatorze corbeilles jaunes ont été disposées dans les cours des écoles communales afin de sensibiliser les petits Montrougiens aux gestes de la collecte sélective et poursuivre le mouvement positif entamé par nos concitoyens qui sont plutôt de bons trieurs avec un pourcentage de tri de l'ordre de 15%. La collecte du verre en porte à porte a été multipliée par 3,7 par rapport à l'ancien système d'apport volontaire dans les containers. A ce sujet, les problèmes des containers qui envahissent le domaine public - sortis trop tôt ou rentrés trop tard - sont résolus au coup par coup par les courriers que la Mairie adresse aux syndicats de copropriétés, aux entreprises ou aux commerçants. Inspiré d'un paysage méditerranéen, le futur jardin des oliviers de la ZAC Nord sera composé d'oliviers, de chênes verts, d'arbustes et de fleurs ainsi que

d'une aire de jeux qui devrait plaire aux enfants : les travaux (à l'angle de l'avenue Ginoux et de la rue Péri) vont reprendre. Plus de 100 rosiers ont déjà été plantés autour du plateau sportif de la piscine, mais certains riverains souhaitent que la Ville poursuive encore l'embellissement du périmètre. Pour limiter les jeux nocturnes sur le plateau de la piscine, la Ville étudiera la possibilité de poser de nouveau un portail. "Nous l'avons enlevé voici quelques années car il était cassé tous les jours et réparé en vain par nos serruriers, découragés par cette situation".

## Sécuriser les espaces publics

Afin de sécuriser les espaces verts la nuit, notamment dans la ZAC Nord, les ateliers municipaux fabriquent des grilles d'accès que seuls les riverains peuvent ouvrir. Les tags qui salissent continuellement les entrées de parkings publics (rue Victor Hugo,

place Cresp ou rue Racine) sont régulièrement nettoyés. Les propriétaires privés sont invités à passer du vernis anti-tags en pied de façade pour en faciliter le nettoyage... "Quand les mêmes tags reviennent, il faut les prendre en photo et porter plainte au commissariat pour que ces "signatures" soient toutes imputées au délinquant pris par la suite en flagrant délit". Parmi les demandes récurrentes, figurent celles des bancs qu'il faut enlever dès qu'il s'agit de mettre un terme aux regroupements intempestifs et bruyants d'individus en tous genres et qu'il faut remettre quand certains anciens souhaitent faire des haltes...

Difficile à arbitrer !

## Un nouveau jardin d'enfants depuis septembre

Depuis le 13 septembre, le jardin d'enfants de la ZAC du Nord accueille une trentaine de petits Montrougiens. (Pour plus de détails lire aussi en page 11)

## ► Quartier Jean Jaurès

*Les riverains ont répondu "présent" à l'invitation de la Municipalité le 5 octobre dans la salle des centres de loisirs. Une exposition présentait en images les aménagements notables de voirie effectués notamment rues Périer et Racine ainsi que la modernisation des équipements sportifs du quartier.*



## Des rues qui facilitent la vie

Afin d'empêcher le stationnement anarchique et faciliter la sortie des usagers du bus, un réaménagement de la place Jean Jaurès, entre l'avenue Verdier et la rue Maurice Arnoux, à hauteur de l'arrêt de bus a été effectué depuis la dernière réunion. La Mairie signalera à la RATP que les bus gênent trop souvent la circulation autour de la place Jean Jaurès alors que les aménagements nécessaires existent.

Les rues Périer (entre les rues Guillot et Maurice Arnoux) et Racine (entre l'avenue de la République et la rue Fénélon) vont être complètement réaménagées, notamment au niveau des éclairages publics. Il s'agit du prolongement des travaux récents entre la rue Guillot et la rue Constant Juif pour la rue Périer et entre la rue Fénélon et la rue Hyppolite Mulin pour la rue Racine.

Dans l'avenue de la Paix et en fonction de l'avancée des travaux, seront libérées des places de stationnement qui

font, semble-t-il, cruellement défaut aux riverains. Le trottoir et la chaussée ont été refaits rue Couprie au droit de l'immeuble neuf ainsi que du 94 au 100 avenue de la République. La portion de la rue Maurice Arnoux comprise entre l'avenue de la Paix et la rue Paul Bert, devrait être refaite avant l'hiver. Les trottoirs en pourtour du square Rol-Tanguy au niveau des passages piétons ont été aménagés pour faciliter la traversée aux personnes handicapées. Les habitants du nouvel immeuble donnant sur la rue Paul Bert, souhaiteraient qu'une place de stationnement soit libérée pour y disposer les containers qui, aujourd'hui, gênent l'entrée de leur parking. La question sera étudiée. ■

### Foot sur gazon synthétique et tennis en salle

La réalisation des trois courts de tennis couverts au-dessus du parking public de la rue Maurice Arnoux se poursuit.

La pelouse synthétique du stade municipal et la piste d'athlétisme qui dataient de 1990 ont été refaites (lire en page 33).

Une étude a démarré afin de réhabiliter la salle de sports du gymnase Maurice Arnoux. ■

### Des locaux adaptés à l'accueil des enfants

Une nouvelle école maternelle a été créée cette année dans les anciens locaux du Centre de loisirs (103, rue Maurice Arnoux). Les modules existants ont donc été transformés en école provisoire et quatre modules, aux normes spécifiques que requière un établissement scolaire, ont été ajoutés. L'ensemble est complet avec une cuisine, un espace restauration, des dortoirs, etc.

Le Club 8-13 ans a intégré un local avenue Jean Jaurès pour compenser la mise en place de la maternelle. A terme, quand la maternelle de la ZAC de la Porte de Montrouge sera installée, il retournera au 103, rue Maurice

Arnoux laissant libres les locaux Jean Jaurès pour installer un second Club 14-17 ans.

L'extension de la maternelle Berthelot se poursuit : il s'agit de la création de deux salles sur deux niveaux, de l'agrandissement du réfectoire, la modernisation de la restauration scolaire, etc. La Municipalité demandera à la Police Nationale d'utiliser le radar mobile pour dissuader les chauffards qui empruntent l'avenue Verdier à quelques mètres de la maternelle Berthelot. ■

### Piscine municipale : un bain de jouvence prévu dès juin 2005

Initialement prévue pour l'été 2004, la 1<sup>ère</sup> phase de travaux, synonyme de fermeture, a été reportée à l'été prochain car les entreprises n'avaient pas répondu aux 15 lots du marché. Un appel d'offre a donc été relancé.

Concrètement, la piscine doit être fermée pour travaux de juin à fin septembre en 2005 puis en 2006 ; "nous avons privilégié l'utilisation par les scolaires car nous voulons que tous les petits Montrougiens puissent apprendre à nager et par le club de natation qui s'illustre en championnat de France. Ceci étant, nous avons à l'étude un projet de plage artificielle d'été pour pallier à l'indisponibilité estivale du bain de soleil..."

Etant donnée l'importance du projet, les travaux se poursuivront après les vacances d'été. Ainsi, pour ne pas trop gêner les usagers, la piscine sera réouverte (de façon partielle) au niveau du grand bassin essentiellement.

Que les amateurs d'aquagym se rassurent ! L'activité, d'ailleurs victime de son succès à en juger par la liste d'attente, pourra continuer. Le petit bassin sera quant à lui fermé pendant un temps en dehors des fermetures d'été ; l'objectif étant de créer des structures ludiques.

Enfin, une 2<sup>ème</sup> phase similaire, au cours de l'été 2006, clôturerait le tout, en vue d'une réouverture complète. ■

### Stationnement : Evitons les abus !

“ La législation est ce qu'elle est...”

La Police Municipale ne peut procéder à l'enlèvement des voitures-ventouses dans les zones non payantes qu'au bout de 7 jours consécutifs de stationnement. Les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) reconnaissables à leur blouson grenat, n'ont le droit de verbaliser les véhicules qu'en stationnement réglementé. Seuls les policiers municipaux sont habilités à verbaliser le stationnement dangereux en zone non payante, non réglementée.

La verbalisation est la “moins mauvaise” des méthodes pour permettre une meilleure rotation des véhicules. Ce qui explique pourquoi le stationnement en zone commerçante est limité à 1 ou 2h. Contrairement aux idées reçues, la Ville installe des horodateurs à la demande des riverains qui ne peuvent plus se garer à cause des voitures-ventouses et non pour remplir les caisses de la Ville. “Chaque appareil coûte 10 000 € !”. ■



Nouvel uniforme pour les ASVP.

## ► Nos associations de quartiers toujours aussi actives

*Elles se sont données pour mission d'animer les quartiers, d'organiser des rencontres entre voisins, de proposer des divertissements... la rentrée a commencé avec de nombreux vide greniers et se poursuivra avec autant d'entrain !*

### A noter dans vos agendas !

#### Fête du Beaujolais Nouveau

**Jeudi 18 novembre**

Goût de framboise, parfum de cannelle ? Le beaujolais nouveau est toujours très attendu et les commentaires vont bon train pour le qualifier... L'association de quartier Péri-Brossolette vous donne l'occasion de vous prononcer sur la question en participant à la Fête du Beaujolais Nouveau le 18 novembre à partir de 19h au 1<sup>er</sup> étage du centre administratif.

*Pour plus de détails sur la soirée, contactez l'association au 06 73 06 83 10.*



#### Vide greniers enfants

**Samedi 20 novembre**

Les enfants grandissent, changent d'idées et de jeux... Le vide-greniers enfants permet aux uns de revendre



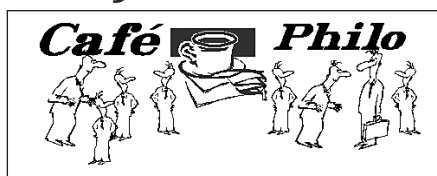
leurs jouets et aux autres d'en trouver des nouveaux ! Venez chiner avec vos enfants au Centre de loisirs (103, rue Maurice Arnoux), le 20 novembre.

*N'hésitez pas à prendre contact avec l'association Haut-Mesnil Grand Sud pour plus de détails au 06 63 35 70 33.*



#### Café Philo

**Vendredi 3 décembre**



Suis-je le mieux placé pour savoir qui je suis ? Peut-on rire de tout ? La solitude peut-elle être une force ? Les cafés philo organisés par l'association Interlude (quartier Est) sont un lieu de débat et de réflexion. Les participants et l'animateur choisissent un sujet et confrontent leurs points de vue autour d'un café.

Un vendredi par mois au 10 boulevard du Général de Gaulle de 20h30 à 22h (6 € – boisson incluse).

*Plus de renseignement auprès d'Interlude sur le <http://www.ifrance.com/interlude92/>.*

### VIDE GRENIERS : LES QUARTIERS S'EN RÉJOUISSENT !

*Les chineurs étaient encore à la fête cet automne à Montrouge.*

Le boulevard du Général de Gaulle et la place Jules Ferry ont été animés par les traditionnels vide-greniers annuels de rentrée. Le 19 septembre, c'était de l'autre côté de la nationale 20 et le 3 octobre dans le quartier Buffalo-Ferry.



Un peu plus tard, mi-octobre, c'était le tour du quartier Portes de Montrouge avec le vide-greniers de la place Emile Cresp. Certains riverains avaient vidé leurs caves et armoires d'objets qui les encombraient, dénichant parfois des choses qu'ils pensaient avoir égarées, d'autres ont trouvé leur bonheur dans ces étalages en plein air. Coup de foudre, négociations, tout le monde repart gagnant.

